

Accompagner collégiens et lycéens dans leurs apprentissages - penser l'utilisation de l'IA pour comprendre les troubles et adapter les apprentissages

Afin de gagner en plasticité, il est utile que les élèves puissent mettre en oeuvre l'usage d'outils numériques en lien avec l'intelligence artificielle pour que les élèves génèrent des ressources qui puissent être à la base de leur travail (et non la finalité). En clarifiant leurs instructions, on peut réussir à répondre aux adaptations nécessaires par le biais des outils d'intelligence artificielle qui deviennent des supports méthodologiques sans pour autant se substituer à la créativité et l'intelligence.

Programme

Objectifs de la formation

Comprendre comment le cerveau apprend : le rôle des fonctions cognitives et le retentissement des émotions
Définir les troubles neurodéveloppementaux et repérer leurs manifestations spécifiques
Réactiver les connaissances du fonctionnement cérébral
Réactiver les connaissances autour des troubles DYS
Découvrir, comprendre l'usage de l'IA dans les apprentissages
Aborder l'usage de l'IA en lien avec les troubles DYS

Contenu et programme

Partie troubles des apprentissages
- Les principales fonctions cognitives
- L'impact des émotions sur leur fonctionnement.
- Les troubles neurodéveloppementaux : dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, dysphasie, dyslexies, TDA-H
Partie IA
- Présentation d'outils en fonction des besoins pour compenser les TND
- Définition des prompts (instruction) et comment les rendre utiles
- Construction de prompts selon les outils en lien avec les besoins des élèves et les attentes scolaires.

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

6

Dates et horaires

Vendredi 20 décembre 2024 9h-12h/13h-16h

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Formation nouvelle

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

20241214IDF-2024-05337

Langues d'enseignement

- Français

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Mise en oeuvre des outils sur les supports de l'école (tablette Ipad)

Choix des outils les plus adaptés aux besoins

Apports théoriques et pratiques

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

SOPHIE BERNHARDT

CATHERINE QUILICI

Spécificités

Cible

Enseignants du 2nd degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Être capable d'intégrer de l'IA dans sa progression pédagogique

Savoir reconnaître les manifestations spécifiques des différents troubles dys

Savoir identifier les causes possibles de difficultés d'apprentissages

Être capable d'acquérir un meilleur discernement des adaptations possibles

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 96 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche ...).

Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a.aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Collège privé Sainte-Geneviève - 64 rue d'Assas - 75006 Paris 6e Arrondissement